

Procès-verbal

Réunion plénière du Users' Group Elia

25 novembre 2024

Réunion

Date	25 novembre 2024
Organisateur	James Matthys-Donnadieu

Participant-e-s	Présent
1 B. Crabs (BOP)	☒
2 S. Harlem (LUMINUS – FEBEG)	☒
3 M. Van Bossuyt (FEBELIEC)	☒
4 J. Robbelein (SPF ÉCONOMIE)	☒
5 W. Aertsen (INFRABEL)	☒
6 G. Meynckens (CENTRICA)	☒
7 P. Verlinden (ENECO)	☒
8 P. De Cock (ENGIE)	☒
9 N. Devriendt (ODE)	☒
10 Y. Van den Broeck (VOKA)	☒
11 J. Rutté (AKT for Wallonia)	☒
12 P. Claes (FEBELIEC)	☒
13 K. Voorspools (Cogen Vlaanderen)	☒
14 J. Glorieux (Synergrid)	☒
15 C. Baugnet (ENGIE)	☒
16 C. Celis (FEBEG)	☒

Procès-verbal

Auteur	Eva Heerinckx
Statut	☒ Draft ☐ Version finale

1. Ordre du jour

1. **Approbation du procès-verbal** du 23 septembre 2024
2. **Zone Princesse Elisabeth – Nautilus**
3. **Feedback groupes de travail**
 - 3.1 Groupe de travail **Adequacy**
 - 3.2 Groupe de travail **Belgian Grid**
 - 3.3 Groupe de travail **Grid**
 - 3.4 Groupe de travail **Energy Solutions**
4. **Divers**

2. Procès-verbal

1. **Approbation du procès-verbal** du 23 septembre 2024

Il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal du 23 septembre. Par conséquent, le Président l'approuve.

2. Zone Princesse Elisabeth – Nautilus

À la suite de diverses parutions dans la presse, Elia souhaite faire un point sur la situation quant au projet « Zone Princesse Elisabeth ».

Avant la présentation, le Président de la réunion plénière communique quelques disclaimers. *Pour des raisons juridiques, Elia ne peut confirmer ou infirmer aucune donnée chiffrée. Les chiffres repris sur les slides sont déjà parus dans la presse. Elia dispose de la best and final offer (BAFO) pour la composante DC mais ne communiquera pas sur les coûts.*

Présentation par le responsable du service Program Management (Infrastructure).

Welfare (slide 10) – quelques membres demandent de clarifier ce concept.

Elia :

- Ce slide compare la situation avec et sans les projets.
- Il s'agit des avantages totaux, pas du *welfare* (bien-être) net.
- La simulation de prix est réalisée pour les deux situations (avec et sans projet), et la différence est analysée.
- Le montant calculé est principalement composé du surplus des consommateurs, du surplus des producteurs ainsi que de la rente de congestion.

EU Recovery and Resilience Facility (RRF – slide 12) – quel est le montant du subside en provenance de la facilité pour la reprise et la résilience de l'UE ?

Elia : la part du RRF représente environ €100 millions.

We have a track record of successfully delivering large offshore projects on-time and on-budget (slide 13)

FEBELIEC :

- Par le passé, Elia fournissait ses projets dans les temps et en respectant le budget. Aujourd'hui, Elia dépasse de très loin le budget, en tout cas selon les médias.
- Le slide présenté est intéressant mais n'est que peu pertinent dans le contexte actuel.

Elia :

- Nous reconnaissons que les budgets ont considérablement augmenté par rapport aux projections initiales.
- Des explications claires sont fournies à ce sujet.
Le slide montre que la technologie utilisée est bien connue et fiable.

Effet de marché et inflation (slide 15)

FEBELIEC :

- Qu'entend-on exactement par « l'effet de marché » ?
- Dans quelle mesure peut-on imputer les augmentations à l'inflation, et sont-elles justifiées ? Il y a eu une inflation de 20% en trois ans, mais les coûts ont été multipliés par trois ou quatre.

Elia :

- L'effet de marché comprend les augmentations de prix qui ne peuvent pas totalement être expliquées et qui ne relèvent pas d'autres catégories.
 - o Par exemple : les matériaux (tant offshore qu'onshore) dont le prix a pour certains doublé ou triplé.
 - o Causes : pénurie sur le marché, augmentation du coût des matières premières et de la main-d'œuvre, accumulation de différents éléments.
- Il est difficile de définir exactement les causes. L'inflation et l'augmentation des coûts dans toute la chaîne jouent un rôle.

- Exemples spécifiques : hausse du coût des carburants, de la maintenance et de certaines pièces pour les navires.
- Pas de vue complète sur l'augmentation des prix des fournisseurs.
- Nous avons réalisé des benchmarks pour comparer les prix avec les standards du marché.
- Elia a également vérifié la présence d'erreurs potentielles dans les appels d'offres, la méthode et les écarts dans les contrats par rapport aux standards du marché.

FEBEG :

- Qu'implique précisément le concept de *price revision* ?
- Elia peut-elle se prémunir des fluctuations de prix via le *hedging* ? Est-ce autorisé ?

Elia :

- On entend par *price revision* l'estimation des possibles fluctuations de prix, sur la base :
 - de formules liées aux indices des matières premières (comme le cuivre et l'acier) et aux coûts de la main-d'œuvre ;
 - des évolutions de prix historiques et des attentes quant à l'évolution future ;
 - de la situation géopolitique changeante.
- Les budgets de projet ne peuvent pas tenir compte de tous les scénarios extrêmes et imprévus.
- On ne prévoit pas encore actuellement de faire appel au *hedging*.

Benchmark (slide 20)

INFRABEL : d'où proviennent précisément les MWh mentionnés ?

Elia :

- Le calcul se base sur un facteur de charge de 0,4 pour l'énergie éolienne.
- On utilise une comparaison à périmètre constant (« like-for-like ») : on ne tient pas compte de la longueur du câble nécessaire entre le parc éolien et la terre ferme afin de ne pas fausser la comparaison (les parcs situés plus loin sont plus chers à raccorder).
- La comparaison se concentre sur : la solution HVDC ou la solution d'île AC/DC, les deux incluant les fondations et la capacité raccordée.

Elia souhaite également souligner que la solution de la zone Princesse Elisabeth offre aussi la possibilité d'intégrer une interconnexion HVDC, ce que les autres solutions ne permettent pas à l'heure actuelle.

FEBELIEC : est d'avis qu'il faut se demander ce que cela coûterait de raccorder cette capacité d'1,4 GW via AC si cette solution peut limiter les coûts pour l'utilisateur du réseau.

Elia :

- L'AC n'est pas une option en raison de l'arrêté ministériel qui définit le plan prescrit.
- C'est un paquet tout entier qui doit être évalué. On ne peut pas remplacer une solution DC par une solution AC d'un simple claquement de doigts. Il y a un impact sur :
 - les permis déjà octroyés et l'intégration de la composante DC dans le projet. Les alternatives telles que la solution uniquement AC impliquent par ailleurs des défis spécifiques comme des incidences environnementales ou encore une incompatibilité avec les interconnexions hybrides.

La FEBELIEC et INFRABEL ne partagent pas cet avis.

Estimations for DC substations are in line with latest benchmark while our DC system offers better opportunities (hybrid interconnection)

FEBELIEC : ce slide reprend-il le coût total ?

Elia : les coûts de l'éolien et du réseau sont repris sur ce slide, les derniers coûts estimés de l'île y sont donc repris. Par exemple, les coûts de Ventilux et de la Boucle du Hainaut ne sont pas repris dans le calcul.

Integrating 3.5 GW domestic offshore wind is a competitive option to generate 13 TWh decarbonized electricity (slide 19)

La FEBELIEC demande des explications supplémentaires pour le point « *No possibility of hybrid IC: + 1,6 B³.* »

Président de la réunion plénière : s'il faut réaliser la liaison avec l'Angleterre, cela coûtera €1,6 milliard de plus car la liaison est plus longue.

Actions already taken versus further options to explore (slide 22)

FEBELIEC : le remplacement du DC par l'AC est-il examiné comme alternative ? Le passage à l'AC pourrait mener à une économie allant jusqu'à €2,5 milliards. Selon la FEBELIEC, il est inacceptable qu'Elia ne procède à l'analyse d'autres options que quand les autorités le lui demandent. Les tarifs vont doubler au 1^{er} janvier. Dans l'état actuel des choses au niveau de la zone Princesse Elisabeth, ils menacent d'encore doubler en 2028. Cela est intenable pour l'industrie.

Elia : si les autorités devaient nous demander d'examiner des alternatives, nous le ferions et soumettrions les résultats à la CREG. La transition énergétique implique des coûts et nous essayons de les maîtriser au maximum. L'impact sur la compétitivité de l'industrie est une question importante. Nous sommes ouverts à une collaboration avec l'industrie afin d'évaluer comment développer des solutions axées sur la compétitivité.

INFRABEL : le coût par MWh est-il basé sur un délai d'amortissement de 50 ans ?

Elia : un délai d'amortissement de 60 ans est pris en compte pour l'île. Pour l'infrastructure électrique, cela dépend du type : environ 30 ans pour les composants DC, environ 40 ans pour les composants AC et encore moins pour la basse tension.

Nautilus (pas sur le slide)

FEBELIEC : un coût de €2,2 milliards a été calculé à l'origine pour Nautilus, mais nous entendons maintenant des chiffres de €3,6 milliards, voire €7 milliards à €9 milliards. Existe-t-il encore un business case ? Ne faudrait-il pas envisager de reporter ce projet ?

Elia : nous regrettons les déclarations de la CREG sur Nautilus et nous ne sommes pas d'accord avec leur analyse. Selon Elia, Nautilus est très rentable, surtout avec les nouveaux produits de marché qui soutiennent le projet.

La FEBELIEC remercie Elia pour sa présentation mais n'est pas convaincue du message véhiculé. Lorsqu'il y a des dépassements de budget, il faut envisager de repenser les choses, surtout lorsque cela se fait au détriment des utilisateurs du réseau.

3. Feedback groupes de travail

Groupe de travail Adequacy

Quatre groupes de travail se sont réunis au cours de la période écoulée.

Slide 31 – Enchère Y-1 2025-2026

FEBELIEC : a-t-on calculé le coût total du CRM pour l'enchère 2025-2026 ? Elia : l'enchère Y-1 s'élevait au total à environ €180 millions. Ce montant est moins élevé que l'estimation initiale.

INFRABEL : cela est-il totalement financé via les accises ? Qu'en est-il de la participation étrangère ? Elia : Les parties étrangères participent à l'enchère, tout comme les acteurs belges. Il y a donc une mise en concurrence. Les résultats de l'enchère montrent que les offres étrangères étaient moins chères que certaines options belges.

INFRABEL : le fait que la participation étrangère soit contractée est-il lié à la capacité d'interconnexion ? Elia : la participation étrangère est limitée à ce que nous pouvons importer d'Allemagne, des Pays-Bas et de France en cas de pénurie. Pour cette enchère Y-1, il n'était pas possible de faire participer des volumes en provenance de France, car les calculs indiquaient que dans presque tous les cas, il y aurait une pénurie simultanée entre la Belgique et la France.

Nous comptons sur la contribution du Royaume-Uni, mais aucune participation transfrontalière n'est possible depuis ce pays.

Groupe de travail Belgian Grid

Deux groupes de travail ont eu lieu. En plus d'un groupe de travail régulier le 01/10, un workshop a été organisé le 29/08 spécifiquement pour discuter du processus de raccordement.

Slide 35 – réunions Q4 2024

BOP : l'appel d'offres pour le premier câble de la zone Princesse Elisabeth a été lancé aujourd'hui. Malheureusement, le cadre pour les raccordements flexibles n'a pas encore été finalisé. Cela représente un énorme défi pour tous ceux qui y travaillent déjà. Le temps presse et si nous n'avons rien d'ici le 24 août, il sera extrêmement difficile de soumettre des offres. Nous continuons à plaider en faveur d'un raccordement fixe, car c'est ce qui offre le plus de clarté quant au business case. C'est le business case qui détermine tout. Une fois de plus, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que nous aurions préféré que le cadre soit totalement clair avant le lancement de l'appel d'offres.

La **FELEG** est d'accord avec la BOP pour dire qu'il s'agit d'une question cruciale. Un raccordement fixe apporte en effet de la clarté, mais nous devons également reconnaître que l'accès flexible deviendra de plus en plus courant à l'avenir. Nous travaillons avec ce type de raccordement dans presque tous nos projets. C'est un aspect avec lequel nous devons apprendre à composer. Une solution bien pensée est plus importante qu'une livraison rapide.

FEELIEC : nous partageons ces préoccupations et insistons sur le fait qu'il doit y avoir une solution pour l'industrie. Nous ne devrions pas finir par supporter le poids des coûts et ne pas bénéficier de raccordements flexibles. L'aspect tarifaire manque également dans les discussions.

Elia regrette de ne pas pouvoir offrir plus de clarifications aux acteurs de marché quant aux préoccupations susmentionnées. Depuis qu'elle a soumis sa version du Code de bonne conduite à la CREG le 20 octobre 2024, elle n'a plus reçu aucune information de cette dernière sur les étapes ultérieures, le calendrier ou les adaptations éventuelles.

Groupe de travail Grid

Un groupe de travail s'est réuni pour discuter des aspects European Markets, System Services Design et Operations.

Market Coupling Consultative Group and Core Consultative Group – Co-optimisation and SDAC decoupling (slide 37)

FEELIEC : en ce qui concerne l'évolution vers une granularité de 15 minutes sur le marché day-ahead, il manque selon la FEELIEC une description claire de l'impact sur le marché belge de l'énergie. S'il y en a un, il devrait être explicitement mentionné et il faudrait une explication de ce que cela implique précisément. **Elia** : le Président du groupe de travail Grid prend note de la question, qui fera l'objet d'un suivi dans les groupes de travail au niveau européen et belge.

INFRABEL : y a-t-il déjà une date butoir pour ces changements ? **Elia** : c'est prévu pour le deuxième trimestre de 2025. L'impact pour la Belgique est limité car nos contrats ont déjà été rédigés en tenant compte de la base de 15 minutes et nous sommes prêts pour les changements prévus.

GUFlex (slide 38)

FEELIEC : a-t-on une vue sur le timing de l'approbation du Code de bonne conduite par la CREG ? **Elia** : le texte que nous avons proposé a été soumis. Nous avons bon espoir que la CREG entamera bientôt sa consultation publique. Toutefois, nous n'avons pas encore vu le texte qu'elle publiera.

La **BOP** souligne également l'importance de ce texte. Il est important de progresser. Même si la phase 1 n'est pas parfaite, nous devons prendre des décisions étape par étape et essayer d'apporter des améliorations.

Groupe de travail Grid

FEELIEC : elle demande que le groupe de travail Grid soit à nouveau divisé en un groupe de travail Operations et un autre Markets. Les réunions actuelles couvrent de nombreux sujets avec des calendriers et trajectoires différents, tels que GUFlex et LFDD. Cela ne conduit pas immédiatement à des discussions claires au sein du groupe de travail Grid.

En outre, le nom « Grid » ne couvre pas non plus l'étendue des sujets discutés. Le Président de la réunion plénière va examiner ce qui peut être fait à ce sujet.

Téléphones Elia

Selon la FEBELIEC, il manque des informations sur les téléphones Elia dans la roadmap pour 2025. Elia : en effet, nous veillerons à ajouter cela au planning. Les installations sont déjà en cours mais nous nous heurtons encore à quelques problèmes.

Groupe de travail Energy Solutions

FEBELIEC : ce groupe de travail traite du *Balancing design* et de la *Balancing product implementation*. Une fois encore, on propose de diviser le groupe de travail en deux groupes. Pour le moment, les nouveaux et futurs FSP sont sous-représentés dans ces réunions étant donné que les discussions sont actuellement fortement axées sur le design, alors que leur intérêt réside dans l'implémentation. Président de la réunion plénière : les Présidents des différents groupes de travail ont la liberté de s'organiser de la manière la plus optimale pour tous. Si une révision d'un groupe de travail est nécessaire, elle peut être abordée avec le Président concerné.

4. Divers

Le Président du groupe de travail Belgian Grid souhaite suggérer une recommandation. L'intention n'est pas de l'approuver aujourd'hui, mais plutôt de sonder l'opinion du Users' Group à ce sujet. En cas d'accord général, nous pourrions finaliser et approuver cette recommandation lors de la prochaine réunion plénière du 11 février 2025.

Proposition de recommandation

Nous constatons que les mêmes défis apparaissent souvent dans les différents dossiers sur la flexibilité, la congestion, le raccordement flexible et l'incompressibilité, tant pour le réseau de transport (local) que pour le réseau de distribution. En même temps, nous constatons que les responsabilités régulatrices sont partagées dans ce pays. Pour progresser dans ce domaine, une coopération étroite et efficace entre les différents régulateurs est essentielle.

Pourquoi cela est-il important ? Premièrement : **les défis communs**. Des dossiers tels que la flexibilité sont d'une grande importance tant au niveau du transport que de la distribution. Dans les semaines, les mois et les années à venir, nous devons franchir des étapes importantes à cet égard. Une bonne coopération entre les régulateurs (et tous les acteurs) sera nécessaire pour relever ces défis avec succès. Deuxièmement : **l'harmonisation là où elle est possible et utile**. Pour certains sujets, une approche harmonisée entre les régulateurs peut simplifier le marché et le rendre plus attrayant pour les fournisseurs de services. Cela ne signifie pas que l'harmonisation doit être une fin en soi, mais elle peut être utile pour éviter de se disperser. Imaginons par exemple que quatre cadres différents concernant la flexibilité soient introduits pour les réseaux de distribution en Belgique : cela complexifierait significativement l'activité des fournisseurs de services dans ce pays.

L'intention n'est certainement pas de remettre en question les responsabilités régulatrices existantes. Il ne s'agit pas non plus de préconiser des solutions spécifiques à certains sujets. Le message doit être positif et axé sur la recherche des solutions nécessaires.

Nous aimerions savoir si vous pensez que cela est pertinent et si vous êtes prêts à collaborer sur ce point. Dans l'affirmative, le Président du groupe de travail Belgian Grid propose que les intéressées en fassent part à la secrétaire de la réunion plénière afin de collaborer à l'élaboration d'un projet de texte. L'objectif est de soumettre cette proposition au vote lors de la prochaine réunion plénière.

Conclusion du dialogue consécutif à l'introduction ci-dessus :

Il y a une volonté de continuer à travailler sur un texte, mais la formulation sera cruciale pour que nous puissions ou non passer à une recommandation formelle soutenue par tous les acteurs de marché présents.

Elia fera circuler une proposition de texte dans les prochaines semaines. Le sujet sera repris lors de la prochaine réunion plénière.

Adhésion de la VEKA - proposition d'adhésion avec 1 siège

La VEKA souhaite mieux comprendre les changements sur le marché de l'énergie et pense que la réunion plénière peut fournir une bonne vue d'ensemble. Elia est favorable à la participation de la VEKA étant donné la fréquence croissante des consultations avec cette agence sur les dossiers en cours et pense que la réunion plénière est un bon forum pour avoir une meilleure idée des dossiers en cours et des points de discussion.

La proposition n'est pas approuvée : l'industrie s'oppose à l'adhésion de la VEKA. Elle ne voit pas pourquoi la VEKA devrait avoir un droit de vote étant donné qu'elle souhaite juste être informée. Elia en fera part à la VEKA.

Actuellement, le règlement d'ordre intérieur ne prévoit pas la possibilité d'avoir des membres votants et non votants. Elia étudie la possibilité d'apporter une modification à ce sujet et y reviendra lors de la prochaine réunion.

Consultations - calendrier 2025 - point non discuté en raison du manque de temps

INFRABEL et la FEBELIEC indiquent que l'organisation actuelle (Think Tank suivi de la réunion plénière) est trop intensive. Ces deux membres estiment par ailleurs qu'il faudrait à nouveau prévoir plus de temps pour la réunion plénière, étant donné qu'il s'agit de l'organe de consultation officiel.

Le Président de la réunion plénière examine cette proposition et reconnaît l'importance d'une meilleure répartition du temps. Nouvelle proposition : réunion plénière en matinée, lunch, puis Think Tank dans l'après-midi. Les dates pour 2025 présentées sur le slide pourront dès lors encore changer, elles seront communiquées au plus vite.

Le Président remercie les membres pour leur présence. La réunion est clôturée.